

 CYCLE :

Formation à distance



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

Formation en ligne de manière
asynchrone



MASTER

Droit de l'Immobilier

Objectifs



- Acquérir des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice des métiers de l'immobilier, de la banque, des assurances, du conseil et de l'expertise en matière immobilière.
- Savoir gérer des opérations immobilières des entreprises du secteur privé et du secteur public.

DIPLÔME DÉLIVRÉ :

Master - (niveau 6-7)
Code RNCP : 38195

DURÉE :

22 mois - Sept. à Juil. N+2

VOLUME HORAIRE :

750h en distanciel
24h d'examens

Publics visés

- Avocat souhaitant se spécialiser,
- Acteur de l'immobilier : agence immobilière, entreprise de construction, promotion immobilière, banque, organisme de logement social, ...
- Cadre des secteurs de la construction, de la gestion de biens, des assurances, ...
- Etudiant en poursuite d'études

Critères d'admission

Conditions préalables à la candidature

Ont vocation à être admis en 1ère année de Master, les apprenants ayant obtenu un des diplômes de licence, ainsi que les personnes non-titulaires du diplôme de licence en vue d'obtenir un accès par validation partielle des acquis de l'expérience, validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Ont vocation à être admis en 2nd année de Master, les apprenants ayant été sélectionné à l'Université Toulouse Capitole en 1ère année de Master mention Droit de l'Immobilier.

Sélection des candidats

L'admission en 1ère année de Master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Pour les étudiants qui ont validé une 1ère année de l'un des Masters de l'Université Toulouse Capitole, l'accès en 2nd année de Master est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

Pour les autres étudiants ayant validé un Master 1 autre que le parcours Droit de l'Immobilier, l'accès en 2nd année de Master est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation, que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le Master.

Programme

SEMESTRE 1

225h

- UE1 : Droit civil 1 : les contrats immobiliers 1 – 37,5h
- UE2 : Assurances et systèmes d'indemnisation – 37,5h
- UE3 : Fiscalité du patrimoine – 37,5h
- UE4 : Droit de l'urbanisme 1 – 37,5h
- UE5 : Droit fiscal de l'entreprise et enregistrement – 37,5h
- UE6 : Droit des sociétés immobilières – 37,5h

SEMESTRE 2

225h

- UE7 : Droit civil 2 : les contrats immobiliers 2 – 37,5h
- UE8 : Droit des sûretés – 37,5h
- UE9 : Droit des marchés publics – 37,5h
- UE10 : Droit de l'urbanisme 2 – 37,5h
- UE11 : Droit de la construction – 37,5h
- UE12 : Droit public de l'environnement – 37,5h

SEMESTRE 3

170h

- UE1 : Droit de l'urbanisme – 25h
- UE2 : Fiscalité immobilière – 25h
- UE3 : Droit des marchés publics de travaux – 25h
- UE4 : Droit de copropriété – 25h
- UE5 : Baux civils et commerciaux – 25h
- UE6 : Droit du logement social – 20h
- UE7 : Gestion comptable – 25h

SEMESTRE 4

130h

- UE8 : Responsabilités et assurances des constructeurs – 25h
- UE9 : Droit de l'environnement – 20h
- UE10 : Expertise foncière et immobilière – 20h
- UE11 : Financement de la construction – 20h
- UE12 : Droit des assurances construction – 10h
- UE13 : Contrats des constructeurs – 25h
- UE14 : Droit pénal de la construction – 10h
- UE15 : Rapport de stage / Rapport d'activité / Mémoire

Contrôle des connaissances :

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

• Première année :

- ⊙ par un examen terminal et un contrôle continu : une épreuve écrite de 3h est organisée pour les UE 1, 4, 7 et 10
- ⊙ par une épreuve orale à la fin de semestre pour les autres matières

• Seconde année :

- ⊙ par un contrôle continu pour les UE2, 3, 5, 6, 7, 9, 11, 12, et 14
- ⊙ par un examen terminal et un contrôle continu : une épreuve écrite de 3h est organisée pour les UE1, 4, 8, et 13
- ⊙ par un contrôle terminal oral pour l'UE4
- ⊙ par un rapport de stage, un rapport d'activité ou un mémoire pour l'UE15

Responsable pédagogique

David Gantschnig, Maître de conférence, UT-Capitole

Équipe pédagogique

Professeurs des universités (liste indicative) :

- Arnaud De Bissy ;
- Carole Hermon ;
- Didier Krajewski ;
- Julien Laurent ;
- Matthieu Poumarède ;
- Sébastien Saunier ;
- Moussa Thioye.

Maîtres de conférences (liste indicative) :

- Lionel Bosc, Maître de conférences en droit privé ;
- Maxime Boul ; Gilles Dedeurwaerder ;
- Sophie De Fontaine ;
- Severin Jean ;
- Anne-Laure Thomat Raynaud.

Professionnels et intervenants extérieurs (liste indicative) :

- Kwwasigan Agba, Avocat à la Cour ;
- Marine Bardy, Avocat pénaliste ;
- Roseline Brieu, Consultante fiscaliste ;
- Sophie Cabanié, Expert immobilier, expert près de la Cour d'appel ;
- Emmanuelle Coulomb, Doctorante en droit ;
- Jean-Baptiste Delbes, Avocat à la cour ;
- Clémentine De Faramond, ATER, Doctorante ;
- Caroline Gouzy, Avocat au barreau ;
- Arnaud Izembard, Avocat à la cour ;
- Xavier Pelicot, Expert-comptable ;
- Nicolas Ruiz, Expert-comptable ;
- Barbara Thiam, Avocat à la cour ;
- Sabine Veniel-Le-Navennec, Directrice de l'Union sociale pour l'habitat Midi-Pyrénées.

Organisation

La formation débute au mois de septembre de l'année N pour s'achever au mois de juillet de l'année N +2 par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de 774 heures (examens et accompagnement inclus).

Les enseignements sont dispensés à distance et de manière asynchrone sur la plateforme d'enseignement. La plateforme est accessible 24h/24 et 7J/7 durant la période d'inscription à la formation.

Afin de favoriser votre insertion professionnelle, vous pouvez effectuer un stage en 1ère année de Master (2 mois minimum) dans le courant de l'année universitaire. En 2nd année, l'apprenant choisit soit la voie professionnelle, soit la voie de recherche.



Volume horaire global :
774 heures
(examens inclus)



● 24 heures d'examens

● 750 heures en distanciel

Méthodes et moyens pédagogiques :



Distanciel

La formation prend appui sur la plateforme d'enseignement à distance Moodle. Vous bénéficierez :

- ⊙ D'un ensemble de ressources actualisées consultables et/ou imprimables ;
- ⊙ D'un accompagnement par matière tout au long de la formation, assuré par des tuteurs (enseignants et professionnels) via les forums, chats et visioconférences ;
- ⊙ D'un accès aux ressources numériques des Universités de Toulouse ;
- ⊙ D'espaces d'échanges avec les autres apprenants ;
- ⊙ D'une assistance technique ;
- ⊙ D'une assistance administrative.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Candidatures en ligne

➤ **Pour vous inscrire en Master 1** : Constituer un dossier sur la plateforme MonMaster durant la période du **17 février au 16 mars 2026**.



MonMaster

Vous devez constituer un dossier sur MonMaster

➤ **Pour vous inscrire en Master 2** : Constituer un dossier sur la plateforme eCandidatures



eCandidatures

Vous devez constituer un dossier sur eCandidatures.

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : droitimmobilier.foad@ut-capitole.fr

Auprès du service **Executive Education and Digital University (EEDU)** de l'Université Toulouse Capitole :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Tarifs pour l'année universitaire 2025 - 2026



Frais spécifiques de formation pour l'année universitaire 2025/2026 :

(Le tarif est établi en fonction du statut de l'apprenant)

- Master 1 : entre 4 500 et 6 000 euros.
- Master 2 : entre 5 500 et 7 000 euros.

Formation éligible au Compte Personnel de Formation - CPF

Document d'information non contractuel réalisé au 12/02/2026

CONTACT :

Alice Demongeot
05.61.12.85.64 - droitimmobilier.foad@ut-capitole.fr
Bâtiment Q - 1er étage
Site de la Manufacture des Tabacs

Université Toulouse Capitole - EEDU
21, allée de Brienne
31000 Toulouse
Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse
Tél. : 05.61.12.88.26

